

Commission permanente du 7 novembre 2024

Réunis ce jeudi 7 novembre en commission permanente, les élus du conseil départemental ont attribué des subventions sur des sujets relatifs au plan « Le 41 en bonne santé », aux solidarités, à l'environnement, transition écologique et aménagement du territoire, à l'enseignement supérieur, au tourisme ainsi qu'aux politiques culturelle et sportive.

Hommage aux deux pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) décédés

Philippe Gouet a ouvert la séance par une minute de silence en hommage au Caporal Etienne Delaunay et au Sapeur Paul Chéramy, deux jeunes pompiers du SDIS décédés le week-end dernier dans un accident de la route à Pezou.

Rénovation du cloître de l'hôtel du département

Dans le cadre de la rénovation du cloître de l'hôtel du département, la salle « Lavoisier » est désormais rebaptisée « Pierre-de-Ronsard » en hommage, en cette année anniversaire de ses 500 ans, au « Prince des poètes et poète des princes » originaire du Vendômois.

Plan Le 41 en bonne santé

Deux bourses, d'un montant total de 11 000 €, sont attribuées au titre de [la bourse départementale en faveur des internes en médecine générale et des étudiants paramédicaux](#) à deux étudiants en soins infirmiers et masso-kinésithérapie en contrepartie d'un engagement des intéressés à exercer son activité paramédicale au moins 3 ans en Loir-et-Cher à l'issue de l'obtention de leurs diplômes.

La somme de 1 500 € est attribuée au titre des [allocations départementales de stage](#) à une interne en médecine générale en stage à Pezou, Beauce-la-Romaine et Saint-Amand-Longpré.

Solidarités

Quatorze subventions, d'un montant total de 30 286 €, sont accordées au titre de [l'aide à l'adaptation de logements de personnes âgées ou en situation de handicap](#) à des propriétaires occupants ou locataires du parc privé.

Une subvention de 1 000 € est attribuée à [l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire](#) au titre de la [conférence régionale de la santé et de l'autonomie \(CRSA\)](#) pour contribuer au financement de l'organisation des états généraux de la [santé mentale](#) qui se tiendront le 4 décembre 2024 à la Halle aux Grains à Blois.

Un protocole départemental expérimental définissant les rôles et les places des différents acteurs de la protection des majeurs vulnérables est signé entre le département de Loir-et-Cher, les centres hospitaliers du territoire (Blois, Romorantin-Lanthenay, Vendôme-Montoire, Montrichard-Saint-Aignan-sur-Cher), le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), le dispositif d'appui à la coordination (le DAC) de Loir-et-Cher Santé escale 41 et le tribunal judiciaire. Propre à la [cellule de recueil des informations préoccupantes \(CRIP\) majeurs de Blois](#), ce protocole, intégré au règlement départemental d'aide sociale, a pour objet de mettre en œuvre des modalités formalisées de coopération partenariale autour de la transmission d'informations préoccupantes portant sur les majeurs en état de vulnérabilité, résidant à domicile, en situation de danger ou risquant de l'être.

Une subvention de 30 000 € est attribuée à [l'association entreprise blaisoise à but d'emploi \(EBBE\)](#) créée dans le cadre de l'expérimentation [territoire zéro chômeur de longue durée \(TZCLD\)](#), pour porter la première [entreprise à but d'emploi \(EBE\) « Yaka Blois »](#) sur le territoire de la communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys. Cette subvention est accordée au titre de la participation financière apportée par le département à la [contribution au développement de l'emploi \(CDE\)](#) versée au titre des emplois supplémentaires créés.

Environnement, transition écologique et aménagement du territoire

Neuf subventions, d'un montant total de 213 370 €, sont attribuées au titre de la [dotation départementale de solidarité rurale](#) à neuf communes. Parmi les plus significatives, 50 000 €, pour des travaux d'aménagement de voirie et paysagers à Boursay, 40 250 € pour l'aménagement énergétique de l'école publique « Charles-Gaspard Dodun » d'Herbault, 40 000 € pour des travaux dans les bâtiments communaux de Tréhet, commune déléguée de Vallée-de-Ronsard, ou encore 29 120 € pour des renforcements de voirie à Gombergean.

Conformément à l'article L.103-2 du code de l'urbanisme, une concertation publique va prochainement être organisée concernant le projet de contournement de La Chaussée-Saint-Victor devant relier le giratoire des Châteaux (giratoire de sortie de l'autoroute A10 à Blois) à la RD 2152 (en sortie d'agglomération de La Chaussée-Saint-Victor direction Orléans). Les modalités de la concertation relative à cette opération de modernisation du réseau routier, dont le coût est estimé à 12 M €, feront l'objet d'un arrêté du président du conseil départemental.

Enseignement supérieur

Trois subventions, d'un montant total de 242 900 €, sont attribuées au titre du soutien à l'enseignement supérieur en Loir-et-Cher pour l'année 2024 dont 143 500 € à l'[Institut National des Sciences Appliquées \(INSA\) Centre-Val de Loire](#) pour le fonctionnement du [site de Blois](#), et 70 000 € à l'[université de Tours](#) pour le fonctionnement de l'[antenne universitaire de Blois](#).

Tourisme

Une subvention d'un montant total de 584 574 € est attribuée, dans le cadre de la convention région-département 2022-2024, à la communauté de communes des Collines du Perche pour le développement de la [Commanderie templière d'Arville](#), à savoir, la réhabilitation du bâtiment principal et la refonte de sa muséographie, la réhabilitation du presbytère, ainsi que les premiers aménagements paysagers extérieurs.

Politique culturelle

Trois subventions, d'un montant total de 21 572 €, sont attribuées au titre de l'aide à la restauration du patrimoine architectural dont 18 000 € pour la restauration du Manoir d'Alleray à Choue.

Politique sportive

Vingt subventions, d'un montant total de 175 595 €, sont attribuées au titre de l'aide au sport de haut niveau (disciplines collectives et compétitions par équipes) à vingt associations sportives.

Une subvention complémentaire de 120 800 €, portant l'aide totale accordée au titre de la saison sportive 2024/2025 pour la réalisation de missions d'intérêt général à 270 800 €, est attribuée à la [société anonyme sportive professionnelle \(SASP\) ADA Blois basket](#).

Une subvention complémentaire, portant ainsi le montant total de la subvention à 45 125 € pour la saison sportive 2024/2025, est attribuée à l'association ADA Blois basket au titre du soutien au sport de haut niveau (disciplines collectives et compétitions par équipes).

Un marché de prestations de communication et de billetterie d'un montant de 139 229,40 € est conclu au titre du partenariat avec la SASP ADA Blois basket pour la saison sportive 2024/2025.

Ainsi, pour la saison 2024/2025, le soutien global de la collectivité à la SASP ADA Blois basket (subventions + prestation de services), est, à l'instar de la saison dernière, de 410 029,40 €.

Une subvention de 152 752 € est attribuée à la ville de Blois au titre de l'aide à la construction et à la réhabilitation des équipements sportifs pour la réhabilitation du gymnase Marcel-Cerdan.

Une subvention de 8 000 € est attribuée à l'[association sportive du golf de Cheverny](#) pour l'acquisition d'un [paragolfeur](#) pour l'école handi-golf.